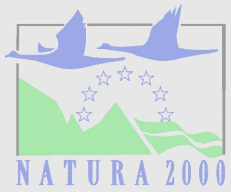




Site Natura 2000 Gaves de Pau et de Cauterets (et gorges de Cauterets)

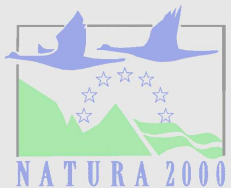
Comité de pilotage n°3 : Enjeux et objectifs

Lundi 29 juin 2009



PLAN

- Rappel réglementaire
- Synthèse du diagnostic initial
- Quelques définitions sur les enjeux et objectifs d'un site Natura
- Méthodologie de hiérarchisation des enjeux de conservation et d'identification des objectifs de développement durable du site
- Spatialisation des enjeux
- Synthèse des objectifs de développement durable du site
- Réseau Natura en vallées des Gaves

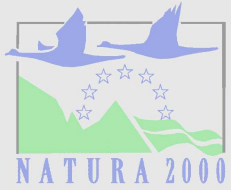


Prise en compte de l'environnement lors de projets/travaux

Principes et objectifs : s'assurer de la compatibilité des travaux, activités et projets avec la préservation des milieux naturels et le maintien de la biodiversité

↳ plusieurs instruments ont été mis en place

Territoire concerné	Instrument	Cadre réglementaire
Tous milieux	Etude et notice d'impact	Loi Protection de la nature du 10 juil 1976
Milieux aquatiques (rivières, zones humides...)	Document d'incidences Loi sur l'Eau	Loi sur l'Eau de 1992 et 2006, DCE, Code de l'Environnement
Sites Natura 2000 (dans et hors site)	Evaluation des incidences au titre de Natura 2000	Code de l'Environnement et loi du 1 ^{er} août 2008



L'étude d'impact



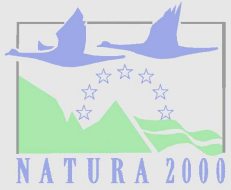
Contenu :

- état initial du site et de son environnement,
- analyse des effets directs et indirects, temporaires et permanents du projet sur l'environnement,
- raisons de retenir le projet,
- mesures envisagées pour supprimer, limiter voir compenser les inconvénients de l'installation,
- analyse des méthodes d'évaluation des effets du projet.

Comment savoir si un projet est soumis à une étude ou une notice d'impact ?

- tous projets d'un montant (sauf dispenses) > 1 900 000 €
- certains ouvrages importants quelque soit leur coût
- projets de moindre envergure ➤ **notice d'impact**

**étude
d'impact**



Le document d'incidence Loi sur l'Eau

Contenu :

- incidences du projet sur la ressource en eau et le milieu aquatique dans toutes leurs composantes (écoulement, niveau, quantité, qualité, diversité...),
- mesures correctives ou compensatoires envisagées pour réduire certains impacts.

Comment savoir si une opération ou des travaux sont soumis à autorisation ou à déclaration au titre de la loi sur l'eau ?

- ↳ nomenclature annexée au tableau de l'article R. 214-1 du code de l'environnement



Le document d'incidence Loi sur l'Eau



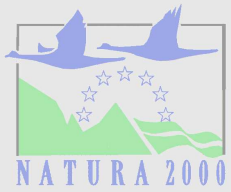
Exemple 1 : Installations, ouvrages, remblais dans le lit majeurs d'un cours d'eau (3.2.2.0)

- sur une surface $\geq 10\ 000\text{m}^2$
 \Rightarrow *dossier d'autorisation*
- sur une surface de 400 à 10 000 m^2
 \Rightarrow *dossier de déclaration*

Exemple 2 : Consolidation ou protection des berges par des techniques autres que végétales vivantes (3.1.4.0.)

- sur une longueur supérieure ou égale à 200m
 \Rightarrow *dossier d'autorisation*
- sur une longueur supérieure ou égale à 20m mais inférieur à 200m
 \Rightarrow *dossier de déclaration*





L'évaluation des incidences Natura 2000

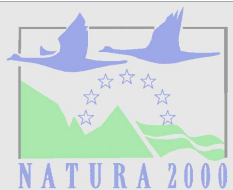
Contenu :

- description du projet
- analyse de l'état de conservation des habitats et des espèces d'IC
- examen des effets directs et indirects, temporaires ou permanents
- solutions alternatives ou variantes du projet envisagées
- mesures pour supprimer, réduire ou compenser les impacts du projet



Caractéristiques :

- aucune procédure d'autorisation nouvelle
- évaluation complète et approfondie mais ne remplace pas le volet « milieux naturels » de l'étude d'impact ou du document d'incidences Loi sur l'Eau
- étude spécifique et appropriée ciblée sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire



Comment savoir si un projet doit-être soumis à une évaluation des incidences Natura 2000 ?

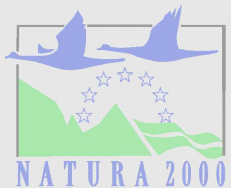
👉 Attention, la réglementation française est en cours d'évolution avec la loi du 1^{er} août 2008. Les décrets d'application sont en cours d'écriture.

En l'état actuel des textes, relèvent du régime d'évaluation des incidences, les projets :

	A l'intérieur d'un site Natura 2000	A proximité d'un site Natura 2000
soumis à autorisation Loi sur l'Eau	oui	★
soumis à déclaration Loi sur l'eau	★	★
soumis à autorisation/approbation et étude ou notice d'impact	oui	★
soumis à autorisation parcs nationaux, réserves naturelles, sites classés	oui	/

★ *si le projet est susceptible d'affecter de façon notable un site Natura 2000*

↳ *apprécié par le maître d'ouvrage*

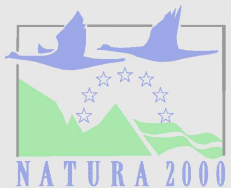


Comment savoir si un projet doit-être soumis à une évaluation des incidences Natura 2000 ?

Dans le futur régime d'évaluation des incidences (mise en œuvre début 2010), les projets concernés sont inscrits sur :



	A l'intérieur d'un site Natura 2000	A proximité d'un site Natura 2000
La liste nationale	Oui dans les deux cas sauf mention explicite particulière	
Une liste locale « complémentaire »	Selon les dispositions de l'arrêté préfectoral	
Une liste locale « régime propre »	Selon les dispositions de l'arrêté préfectoral	



Prise en compte de l'environnement lors de projets/travaux

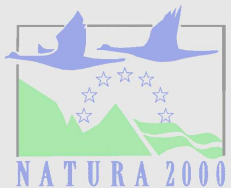
Service référent pour ces études

DDEA

Service Environnement Risque Eau et Forêt

**3 rue Lordat – BP 1349
65 013 TARBES Cedex 09**

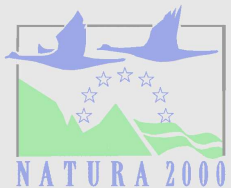
05.62.51.41.41



Rappels : Diagnostic humain

- prélèvements/utilisation d'eau : hydroélectricité (16 centrales), industries et pisciculture, agriculture, thermalisme
- rejets d'eau : industries et piscicultures, agriculture, assainissement, thermalisme
- activités de loisirs : pêche, sports nautiques, randonnées, sports de plein air, chasse, tourisme
- autres activités : pastoralisme, sylviculture, entretien des rivières
- principale attente = maintien des activités actuelles



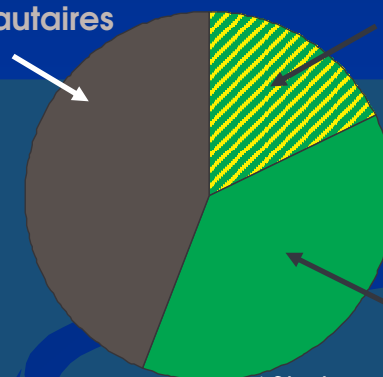


Rappels : Diagnostic écologique

■ 30 habitats d'intérêt communautaire décrits (4 dans le bordereau initial) :

- 7 d'eaux stagnantes et courantes
- 11 de landes, pelouses et prairies
- 3 de sources et tourbières
- 5 d'éboulis et de parois rocheuses
- 4 de forêts

44.20 % Hab. non
communautaires



Dont 17.8% Hab.
prioritaires

55.8% Hab. IC non
prioritaires

(% des surfaces cartographiées)

■ Dont 6 considérés comme prioritaires



Rappels : Diagnostic écologique

❖ Poissons

- Saumon
- Chabot, Lamproie de Planer

❖ Crustacés

- Ecrevisse à pattes blanches



❖ Mammifères

- Loutre
- Desman des Pyrénées
- Chauves souris : Barbastelle, Vespertilion de Bechstein, Vespertilion de Daubenton, la pipistrelle commune..

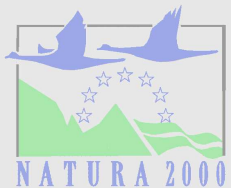
❖ Insectes du bois

- Lucane
- Grand capricorne



❖ Amphibien

- Euprocte des Pyrénées



Enjeux et objectifs : définitions

Rappel sur les finalités du réseau Natura 2000 :

- Contribuer à conserver la biodiversité
- Contribuer au développement durable des territoires

Les enjeux de conservation du site :

- habitats naturels (annexe 1)
- espèces (annexe 2 et 4)

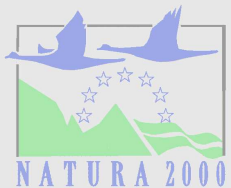


La hiérarchisation des enjeux de conservation :

- identification des enjeux majeurs du site ➤ habitats naturels ou les espèces nécessitant une conservation
- détermination de l'ordre de priorité des mesures à appliquer

Les objectifs de conservation :

- assurent la conservation et, s'il y a lieu, la restauration des habitats naturels et des espèces,
- en tenant compte des activités économiques, sociales, culturelles et de défense qui s'y exercent ainsi que des particularités locales.



Enjeux et objectifs : méthode

Habitats naturels : Evaluation et hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats naturels du site à partir de 5 critères

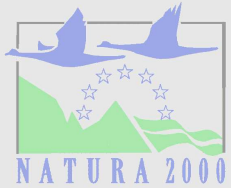
Espèces : Evaluation et hiérarchisation des enjeux de conservation des espèces du site à partir de 6 critères

Contexte et activités humaines

Identification des interactions entre les habitats/espèces et les activités humaines

Prise en compte des possibilités de conservation et/ou restauration

Définition des objectifs de conservation et évaluation des priorités d'action



Critères de hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats naturels

Le statut européen :

- 2 = habitat prioritaire.
- 1 = habitat d'intérêt communautaire.

La typicité : évaluée par comparaison à la définition du type d'habitat aux plans floristique, écologique et biogéographique.

- 3 = Bonne.
- 2 = Moyenne.
- 1 = Mauvaise.

La représentativité : exprime le caractère plus ou moins prépondérant de l'habitat dans le site à la fois sur le plan de la qualité, de la quantité et de l'importance écologique ou patrimoniale.

- 3 = Bonne.
- 2 = Moyenne.
- 1 = Mauvaise.

L'intérêt patrimonial : exprime l'importance écologique de l'habitat sur le plan faunistique et floristique.

- 3 = Fort.
- 2 = Moyen.
- 1 = Faible.

L'état de conservation : appréhendé d'après l'état de dégradation de l'habitat par rapport à l'état de conservation optimal décrit dans la littérature.

- 3 = Mauvais.
- 2 = Moyen.
- 1 = Bon.

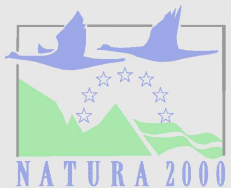
⇒ somme des valeurs des 5 critères d'évaluation ⇒ enjeux de conservation des habitats naturels

Nom de l'habitat	Code natura	Statut	Typicité	Représentativité	Intérêt patrimonial	État de conservation	Enjeux de conservation
Forêts galeries de saules blancs et Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne (<i>Alno-Padion</i>)	91EO	2	3	3	3	3	14
Forêts de ravins du <i>Tilio-acerion</i>	9180	2	3	3	3	1	12
Mégaphorbiaies hydrophiles et ourlets planitiaires et montagnards	6430	1	3	3	3	2	12
Rivière alpine à végétation ripicole ligneuse à <i>Salix eleagnos</i>	3240	1	3	2	3	2	11
Rivière alpine à végétation ripicole herbacée	3220	1	2	2	3	2	10
Végétation flottante de renoncules des rivières submontagnardes et planitiales	3260	1	3	3	2		11
Prairies maigres de fauche de montagne	6520	1	3	1	3		11
Forêts montagnardes à subalpines à <i>Pinus uncinata</i>	9430	1	3	2		1	10
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du <i>Littorelletalia uniflorae</i> et ou du Isoëto-Nanojuncetea et Tourbières de transition et tremblants	3130+7140	1	3	2	3	1	10
Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510	1	3	1	3	2	10
Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>	6220	2	2	1	3	2	10
Pelouses sèches semi-naturelles et facies d'embroussaillage du <i>Festuco Brometalia</i>	6210	1	3	1	3	2	10
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à characées <i>Charetea fragilis</i>	3140	1	3	1	2	2	9
Landes alpines et boréales	4060	1	3	1	3	1	9
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles (<i>Alysso-Sedion albi</i>)	6110	2	2	1	3	1	9
Formations herbeuses à Nard (et groupements apparentés) sur substrats siliceux des zones montagnardes	6230	2	3	2	1	1	9
Tourbières basses alcalines	7230	1	3	1	3		9
Sources pétifiantes avec formation de tufs (<i>Cratoneurion</i>)	7220	2	2	1	3	1	9
Eboulis siliceux montagnards	8110	1	3	1	3	1	9
Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	8130	1	3	1	3	1	9
Pentes rocheuses calcaires végétalisées	8210	1	2	2	3	1	9
Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	9150	1	2	1	3	1	8
Landes sèches européennes	4030	1	1	2	3	1	8
Formations stables à Buis corniches calcaires (<i>Berberidion</i> p.p.)	5110	1	2	1	3	1	8
Pentes rocheuses siliceuses végétalisées	8220	1	1	3	2		8
Roches siliceuses à végétation pionnière du Sedo Scleranthon ou Sedo alibi-Veronicion dillenii	8230	1	3	1		1	8
Pelouses calcaires alpines et subalpines	6170	1	1	1	3	1	7
Lacs eutrophes naturels avec végétation de l' <i>Hydrocharition</i>	3150	1	1	1	1	1	5
Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri</i> et du <i>Bidention</i>	3270	D.H.	indéterminée	indéterminée	faible	indéterminée	

Enjeu fort

Enjeu moyen

Enjeu faible



Critères de hiérarchisation des enjeux de conservation des espèces

Le statut européen :

- 3 = espèce prioritaire
- 2 = espèce d'intérêt communautaire
- 1 = espèce de l'annexe IV

Le degré de vulnérabilité de l'espèce :

- 3 = très vulnérable
- 2 = vulnérable
- 1 = non menacé

L'intérêt du site pour l'espèce :

- 3 = fort
- 2 = moyen
- 1 = faible

La tendance évolutive des populations sur le site :

- 3 = en régression
- 2 = stable
- 1 = en progression
- 0 = inconnue

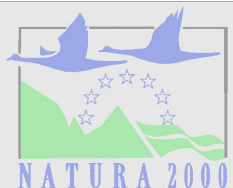
L'abondance de l'espèce sur le site :

- 3 = forte
- 2 = moyenne
- 1 = faible
- 0 = inconnue

L'état de conservation sur le site : Il traduit l'évaluation globale des caractéristiques de l'espèce sur le site.

- 3 = mauvais
- 2 = moyen
- 1 = bon
- 0 = inconnu

⇒ somme des valeurs des 6 critères d'évaluation = enjeux de conservation des espèces (sérieusement menacées sur le site ou présentant une tendance évolutive défavorable)



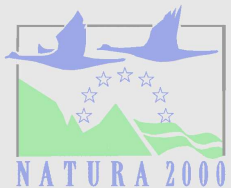
Hiérarchisation des enjeux de conservation des espèces

Nom espèce	Statut	Vulnérabilité	Intérêt du site pour l'espèce	Tendance évolutive des populations	Abondance sur le site	État de conservation	Enjeux de conservation
Saumon Atlantique	2	2	3	1	2	3	13
Loutre d'Europe	2	2	3	1	2	2	12
Desman des Pyrénées	2	2	2	3	1	2	12
Ecrevisse à pattes blanches	2	2	1	3	?	3	11
Chabot	2	2	2	?	1	3	9
Grand capricorne	2	2	1	?	1	3	9
Lucane Cerf-volant	2	1	1	?	2	2	8
Barbastelle	2	2	1	?	1	2	8
Vespère de Beischtein	2	2	1	?	1	2	8
Pipistrelle commune	1	1	2	?	3	1	8
Euprocte des Pyrénées	1	2	2	?	1	2	8
Lamproie de planer	2	2	2	?	1	?	7
Vespère de Daubenton	1	2	2	?	?	2	7

Enjeu fort

Enjeu moyen

Enjeu faible



Synthèse des enjeux de conservation

Habitats naturels :

Végétation rivulaire pionnière et forêt alluviale

Milieux aquatiques (eaux stagnantes)

Habitats forestiers (hors ripisylve)

Milieux ouverts (prairies, pelouses, tourbières)

Habitats rocheux

Plaine

Gorges

Enjeu fort

Enjeu faible

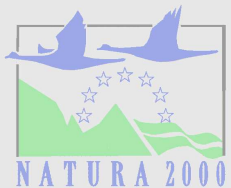
Espèces :

Espèces inféodées au milieu aquatiques :
saumon, loutre, desman, écrevisse et chabot

Insectes du bois, chiroptères, Euprocte et lamproie

Enjeu fort

Enjeu faible



Objectifs de conservation

Habitats naturels : Evaluation et hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats naturels du site à partir de 5 critères

Espèces : Evaluation et hiérarchisation des enjeux de conservation des espèces du site à partir de 6 critères

Contexte et activités humaines

Interactions entre les habitats/espèces et les activités humaines

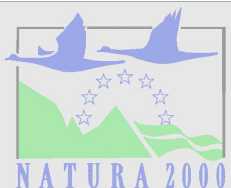
Menaces naturelles

Prise en compte des possibilités de conservation et/ou restauration

précisées lors de 2 groupes de travail le 28 avril 2009

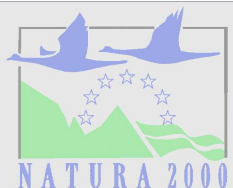


Définition des objectifs de conservation et évaluation des priorités d'action



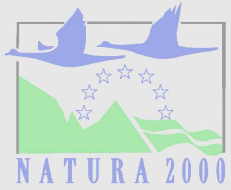
Objectifs de conservation : Habitats naturels

HABITATS NATURELS	Code natura	Enjeux de conservation	Menaces, pressions	Possibilité de restauration	Objectifs de conservation à long terme	Priorité
Complexe ripicole (Gaves et ripisylves)						
Forêts galeries de saules blancs et Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne (<i>Alno-Padion</i>)	91EO	Fort	Chenalisation, travaux en rivière et travaux d'entretien non sélectifs, sports motorisés, dégradation pour accéder au lit, coupes sauvages d'arbres, déconnexion des chenaux, baisse de la nappe, peuplier hybride, ...	Agir au niveau du complexe ripicole, restaurer l'ouverture de certains bras morts pour éviter l'assèchement, maîtriser la pratique des sports motorisés et les accès au lit, limiter l'extension des espèces exotiques, évaluer le peuplier noir (programme de conservation de ressources génétiques forestières), information des usagers et techniciens rivières. En amont (Saligos, Sassis) étudier la faisabilité d'un pacage hivernal expérimental sur l'habitat 3240	Conserver et restaurer la végétation rivulaire Restaurer les connexions Gaves-annexes et la dynamique fluviale Sensibiliser et informer le public, les usagers et les professionnels	1
Rivière alpine à végétation ripicole ligneuse à <i>Salix eleagnos</i>	3240	Fort		Agir au niveau du complexe ripicole, restaurer l'ouverture de certains bras morts pour éviter l'assèchement, maîtriser la pratique des sports motorisés et les accès au lit, limiter l'extension des espèces exotiques		1
Rivière alpine à végétation ripicole herbacée	3220	Fort		Surveiller l'apparition d'espèces invasives (Jussie)		1
Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodium rubri</i> et du <i>Bidention</i>	3270	?	Artificialisation du lit et berges	Restauration de certaines unités (Calyspo), sensibilisation usagers		1
Mégaphorbiaies hydrophiles et ourlets planitiaires et montagnards	6430	Fort	Déconnexion des annexes, travaux, surpaturage			1



Objectifs de conservation : Habitats naturels

HABITATS NATURELS	Code natura	Enjeux de conservation	Menaces, pressions	Possibilité de restauration	Objectifs de conservation à long terme	Priorité
Milieux aquatiques						
Végétation flottante de renouces des rivières submontagnardes et planitiaies	3260	Fort	RAS	Définir une stratégie globale de suivi et de gestion de cet habitat, surveiller le développement de l'Elodée (surtout au niveau du lac des gaves), améliorer la qualité de l'eau.	Restaurer les connexions Gaves-annexes	1
Eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes avec végétation et Tourbières de transition et tremblants	3130+7140	Fort	RAS	Veiller à la bonne gestion des eaux	Développer les connaissances	1
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à characées <i>Charetea fragilis</i>	3140	Moyen	Eutrophisation du milieu	Mesures conservatoires difficiles car habitat présent essentiellement en milieux artificiels.	Améliorer la qualité de l'eau	3
Lacs eutrophes naturels avec végétation de l' <i>Hydrocharition</i>	3150	Faible	Dégradation par la circulation d'engins motorisés, fermeture du milieu par déconnexion des Gaves	Conserver les connexions annexes-gaves, maîtriser la pratique des sports motorisés	Sensibiliser et informer le public, les usagers et les professionnels	3
Prairies						
Prairies maigres de fauche de montagne	6520	Fort	Abandon de la fauche, surpaturâge	Inventorier et valoriser les ressources fourragères dans le cadre économique et conservatoire, maintenir et restaurer le fauche (aide pour parcelles difficiles d'accès), veiller à l'exploitation extensive traditionnelle de la prairie	Maintenir les prairies	2
Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510	Fort				



Cas particulier du Lac des Gaves

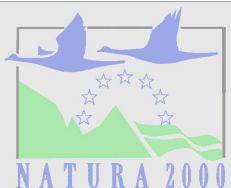
Dynamique fluviale des Gaves :

- évolution naturelle (crues, sécheresses, divagations du lit...)
- évolution artificielle (Lac des Gaves, chenalisation...)

↳ **Conséquences :**

- phénomène d'érosion régressive
- perturbation du transport solide
- modification des habitats naturels





Objectifs de conservation : Espèces

ESPECES	Code natura	Enjeux de conservation	Menaces, pressions	Possibilité de restauration	Objectifs de conservation à long terme	Priorité
Saumon d'Atlantique	1106	Fort	Aménagement et perturbations hydromorphologiques (barrage hydroélectrique, débit), dégradation des habitats, eutrophisation du milieu, pêche accidentelle, prédation par Cormorans et Visons d'Amérique, perturbation lors de travaux importants en rivière avec risque de colmatage du milieu	Améliorer la libre-circulation (montaison et dévalaison), poursuivre le programme de repeuplement, amélioration de la qualité des eaux et des habitats (substrat), restaurer des frayères. Limiter l'impact des perturbations hydromorphologiques. Sensibiliser et informer le public, les usagers et les professionnels	Restaurer la population et améliorer la libre circulation et la qualité des eaux. Sensibiliser et informer le public, les usagers et les professionnels	1
Loutre d'Europe	1355	Fort	Franchissement des barrages et des ponts (risque collision) notamment lors des crues, diminution des débits et de la qualité des eaux (risque de bioaccumulation de substances toxiques), destruction des habitats, dérangement (sports motorisés, randonneurs), capture accidentelle	Améliorer et assurer la continuité des habitats, diagnostic des ouvrages hydraulique et centrales hydroélectriques (identification des points noirs), améliorer la qualité des eaux, préserver les zones humides, les annexes des Gaves, les zones de refuge et la ripisylve naturelle. Mesurer et suivre la contamination éventuelle des individus par les métaux lourds. Sensibiliser et informer le public, les usagers et les professionnels	Restaurer la population, conserver les habitats favorables (aquatiques et ripisylves) et améliorer la qualité des eaux. Sensibiliser et informer le public, les usagers et les professionnels	1
Desman des Pyrénées	1301	Fort	Aménagement et perturbations hydromorphologiques des Gaves (diminution des débits), pollution des eaux, destruction des berges et de la ripisylve, colmatage des fonds	Améliorer la qualité des eaux et les connaissances sur l'espèce	Restaurer la population et les habitats, développer les connaissances sur l'espèce, améliorer la qualité des eaux	1

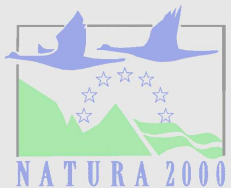
Conservation : Espèces



Possibilité de restauration	Objectifs de conservation à long terme	Priorité
Améliorer la libre-circulation (montaison et dévalaison), poursuivre le programme de repeuplement, amélioration de la qualité des eaux et des habitats (substrat), restaurer des frayères, limiter l'impact des perturbations hydromorphologiques, sensibiliser et informer le public	Restaurer la population et améliorer la libre circulation et la qualité des eaux. Sensibiliser et informer le public, les usagers et les professionnels	1



Loutre d'Europe	1355	Fort	Franchissement des barrages et des ponts (risque de colmatage notamment lors des crues), diminution des débits, mauvaise qualité des eaux (risque de bioaccumulation de substances toxiques), destruction des habitats, dérangement des usagers (véhicules motorisés, randonneurs), pollution accidentelle
Desman des Pyrénées	1301	Fort	Aménagement et perturbations hydromorphologiques (diminution des débits), mauvaise qualité des eaux, destruction des habitats et de la ripisylve, colmatage des fonds



Spatialisation des enjeux

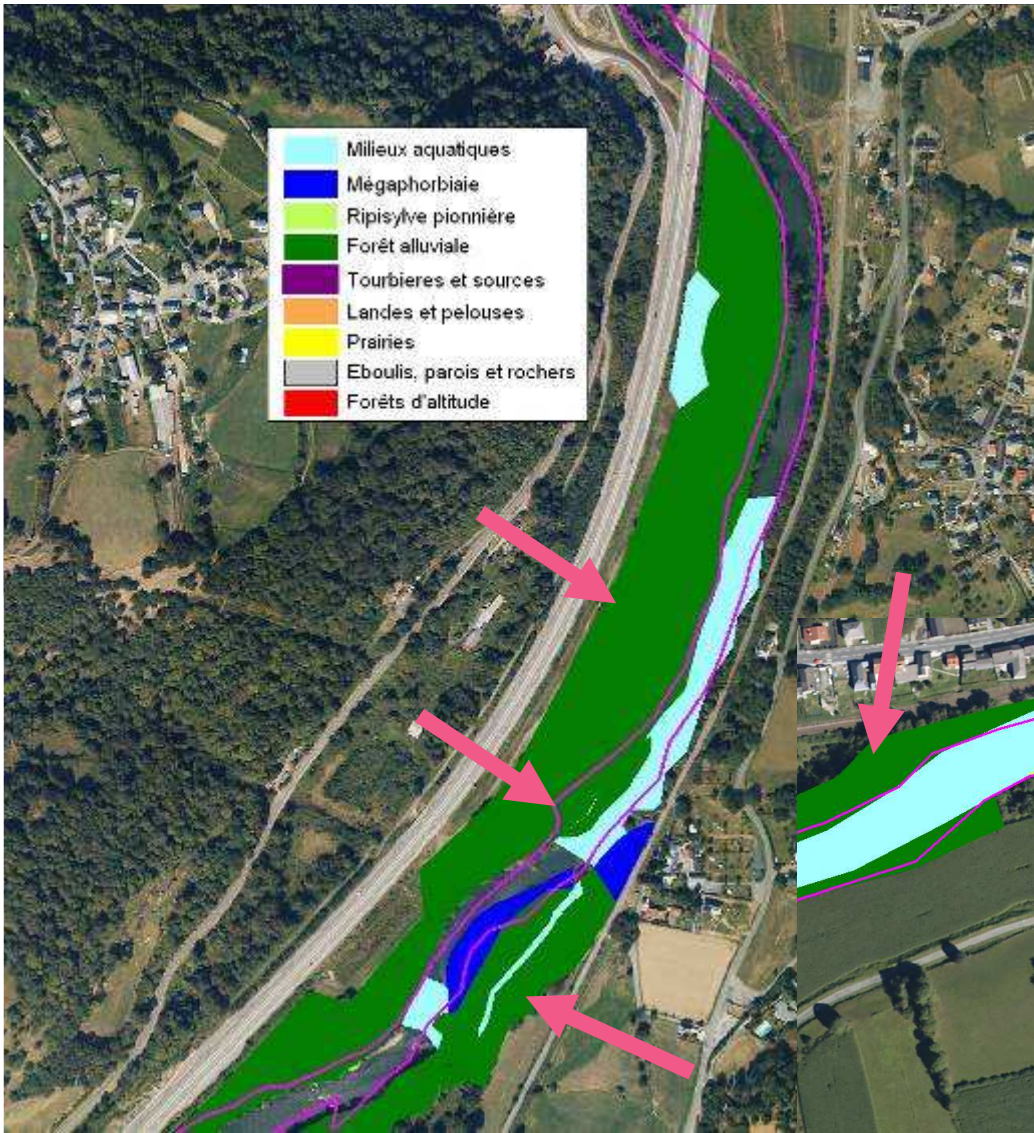
Actions envisageables au niveau du complexe ripicole (ripisylve, ilots) et éligibles à un financement (Contrat Natura 2000):

- Conserver et restaurer la végétation rivulaire (ripisylve, végétation d'ilots)
- Restauration de la diversité physique des Gaves et de leur dynamique érosive
- Dévégétalisation et scarification (griffage) d'atterrissement
- Restaurer les connexions Gaves-annexes
- Gestion raisonnée des embâcles
- Gestion des espèces invasives

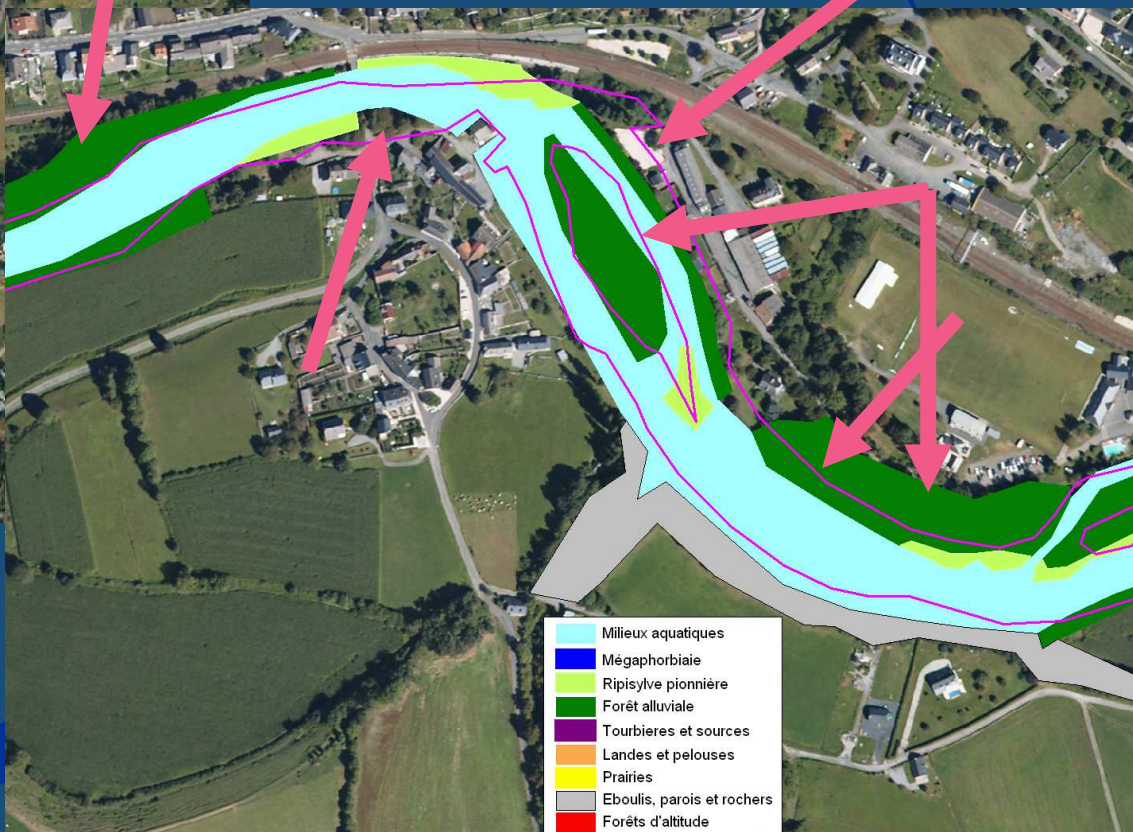


Financements actuels de certains travaux des brigades vertes : 80 % dans le cadre du Contrat de Rivière (jusqu'en 2010)

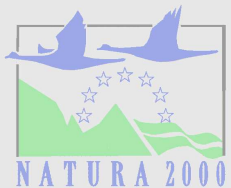
Financements possibles si ces habitats sont inclus dans le site Natura : 100 % dans le cadre de Contrat Natura 2000 (pendant 5 ans)



Seuls les habitats IC inclus dans le périmètre du site peuvent faire l'objet de Contrat Natura 2000
 ↪ actions non finançables actuellement dans le cadre de Natura



↪ la gestion de ces habitats peut nécessiter un ajustement du périmètre afin de répondre aux enjeux et objectifs du site



Spatialisation des enjeux

Objectifs :

- exclure les secteurs urbanisés
- inclure les habitats IC sur lesquels des Contrat Natura 2000 pourraient permettre une conservation efficace des milieux tout en apportant une aide financière aux maîtres d'ouvrage



zones humides (ilots, ripisylve bordant immédiatement les Gaves)

NON CONCERNES : habitats IC bordant le site et dont la gestion peut être menée sans le montage de Contrat Natura 2000

Exemple 1 : prairies

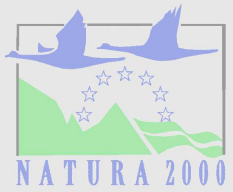
conservation des prairies de fauche (6520) en maintenant la fauche

- MAET pouvant être contractualisée en dehors du périmètre Natura

Exemple 2 : forêts (hors ripisylve)

maintien de l'intégralité des habitats forestiers (9180 et 9430)

- éviter le déboisement et l'introduction d'essences concurrentes, action non éligibles aux aides Natura

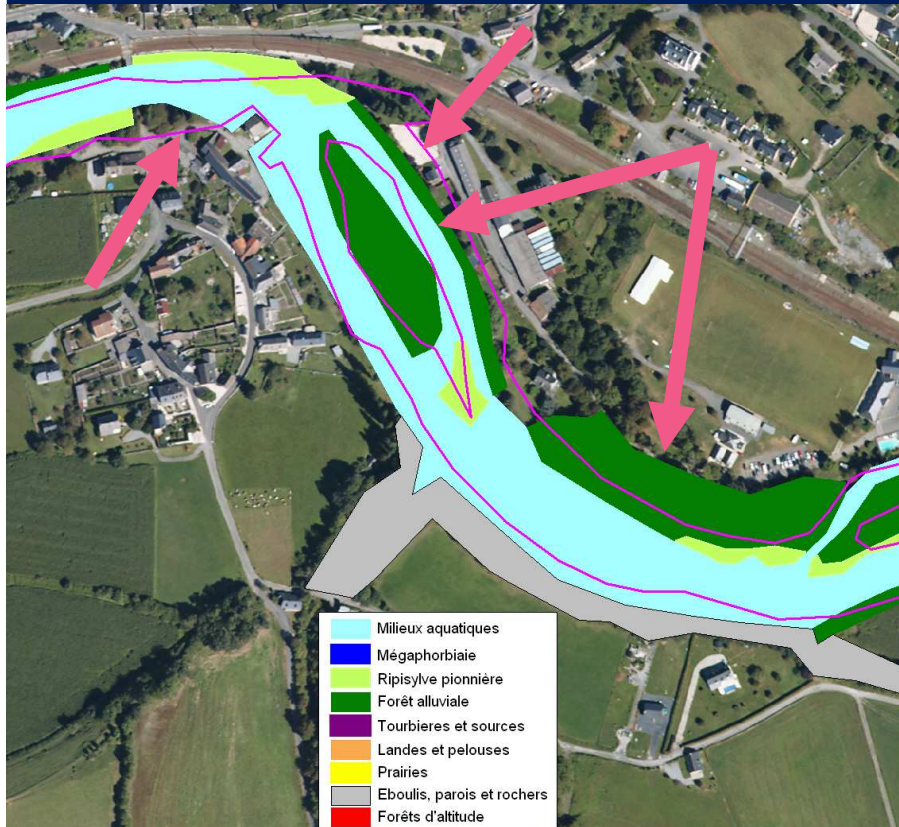


Spatialisation des enjeux

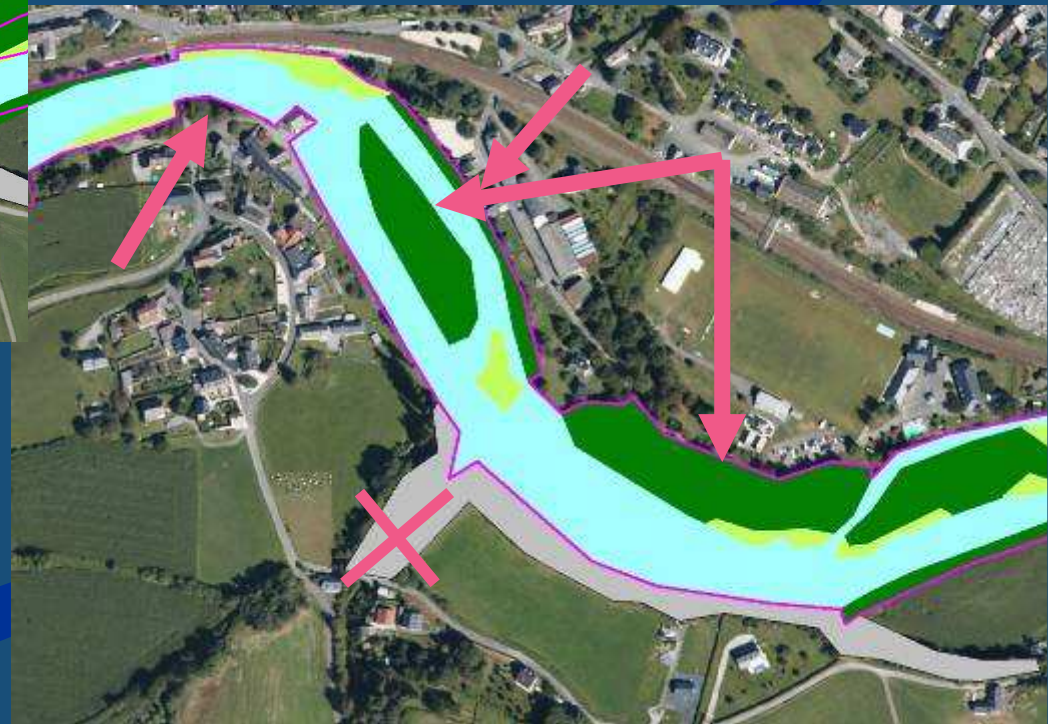
Exemple

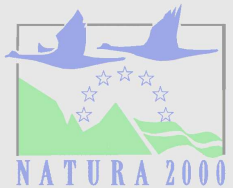
St Pé de Bigorre

propositions

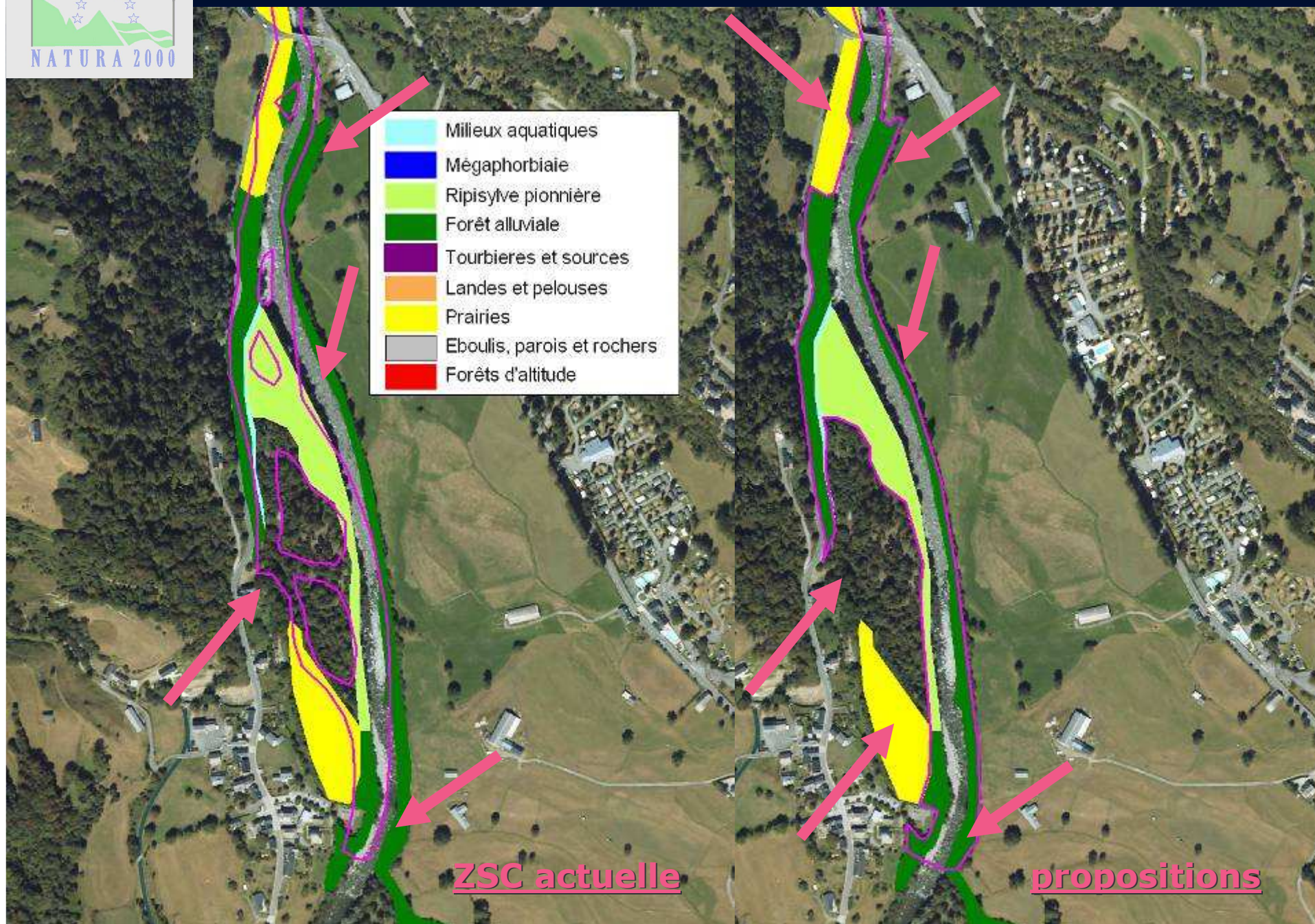


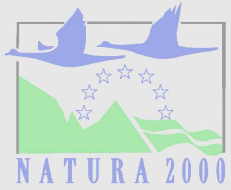
ZSC actuelle





Spatialisation des enjeux - Exemple de Sassis

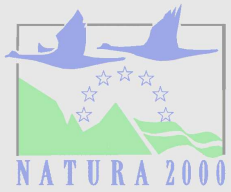




Synthèse

Objectifs de développement durable du site

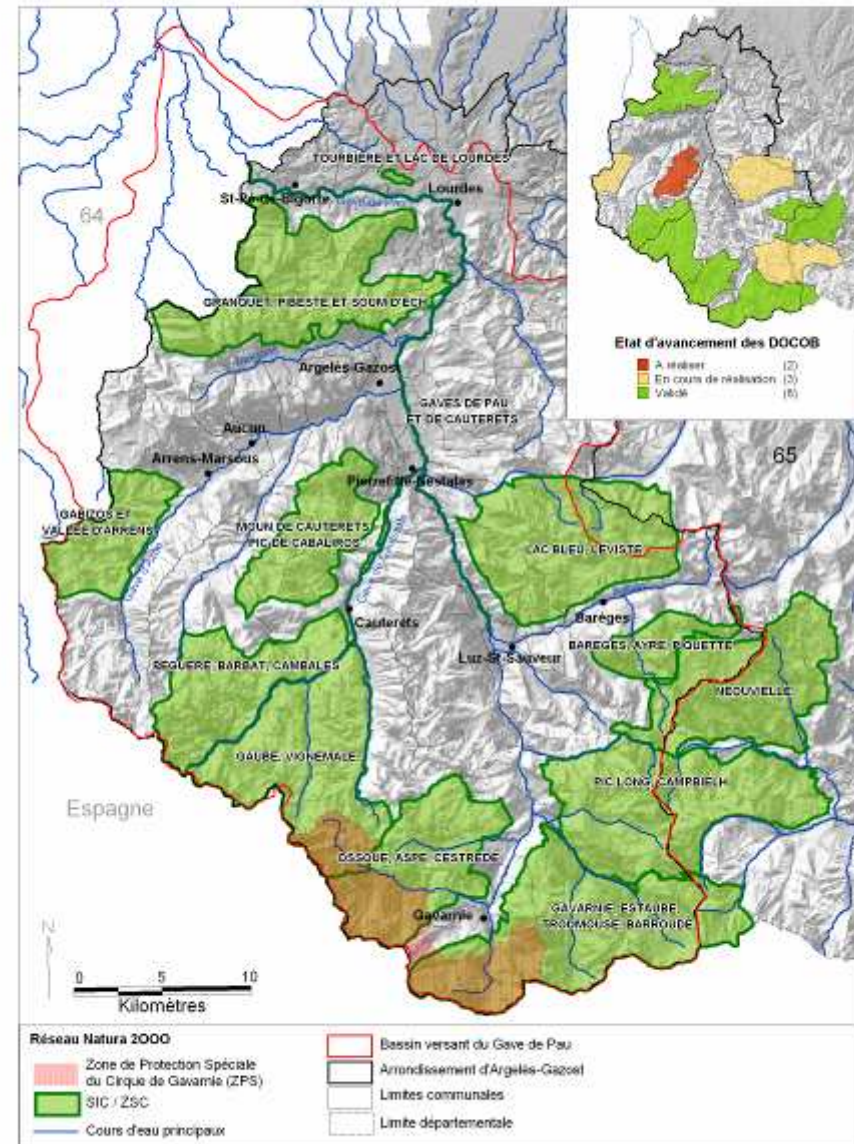
- **Préservation et restauration de l'écosystème des Gaves (ripisylves et milieu aquatiques)**
- **Préservation et restauration des espèces d'intérêt communautaire**
- **Préservation des milieux forestiers (hors ripisylves)**
- **Conservation des milieux ouverts (landes, prairies, pelouses)**
- **Amélioration des connaissances naturalistes sur les espèces et les habitats d'intérêt communautaire**
- **Sensibilisation, information et mise en valeur du site**
- **Animation du site Natura 2000**



INFO

- Vallées des Gaves : 14 sites classés Natura 2000
- ✓ 13 ZSC (conservation habitats naturels, faune et flore sauvages)
- ✓ 1 ZPS (conservation des espèces d'oiseaux sauvages)
- Le SMDRA en accord avec l'Etat et l'ensemble des structures Natura 2000 des Vallées des Gaves porte en 2009 le projet de mise en place d'outils de communication :
 - ✓ site internet commun (pages « Généralités » communes et pages spécifiques à chaque site)
 - ✓ panneaux itinérants pour chaque site avec une charte graphique commune

Réseau Natura 2000 - Vallées des Gaves



Source des données : CCNF 98, BD Carthage, DRSI Midi-Pyrénées

SMDRA
Juillet 2007

Merci de votre attention...

